

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de la région AUVERGNE

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

*Vu le procès verbal de l'examen du Brevet de Technicien Supérieur Agricole établi le 27 juin 2003
par le Président du jury,*

le Diplôme du Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Option : TECHNICO-COMMERCIAL
Spécialité Professionnelle : VÉGÉTAUX D'ORNEMENT

*est délivré à M. SEGAULT GUILLAUME PASCAL,
né le 21/08/80,
à NANCY (MEURTHE ET MOSELLE),*

et enregistré sous le numéro 03/N/K31180/00233-11

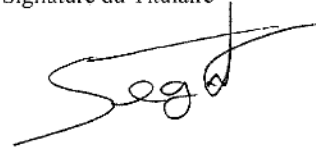
Pour expédition conforme :
Le Responsable des Examens



Françoise SAUVADET



Signature du Titulaire



Fait à LEMPDES, le 09 septembre 2003

Pour le Ministre et par délégation :
Le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt,



signé : Le Chef du SRFD : R. LARONCHE